

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de l'Orantal

Registre /a N° 138

SIGNALEMENT.

L. J. Lissandier, Jean  
Chaudronneur Combulant  
natif de Vebret  
demeurant à Vebret  
allant à Vich (Espagne)  
âge de 22 ans, taille d'un mètre  
64 centimètres  
cheveux châtain front rond  
sourcils vifs yeux gris  
nez aquilin bouche moyenne  
barbe naissante menton rond  
visage oval teint pâle

SIGNES PARTICULIERS.

*[Handwritten flourish]*

PIECES DEPOSÉES :

sa demande

FAIT à Aurillac, le 7<sup>juin</sup> 1840.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

*[Large vertical signature: L. J. Lissandier]*



Nous Maire de la commune de Vebard,  
 département de Meurine, Département de l'Est,  
 par tous les motifs ci-dessus énoncés et  
 au vu des lois de la République de France,  
 avons arrêté ce qui suit :



Le nommé Erasmus, fils de Erasmus  
 et de Marie, de la commune de Vebard, est  
 cette commune, profession de chef de famille,  
 et de la date du 1888, d'après les registres  
 de la commune, et à lui-même d'habitation

Il  
 d'après le  
 de la commune  
 Boyer d'habitation  
 ainsi que les  
 motifs ci-dessus  
 qui l'ont permis.

Erasmus  
 âgé de dix-huit ans,  
 lequel est né le 1888,  
 Chevalier d'habitation  
 grand rond  
 grand gris  
 deux queues  
 manche enroulé  
 manche rond

Vich

Il a la force de son  
 Meurine,  
 selon l'usage  
 de la commune  
 ainsi que les  
 motifs ci-dessus  
 qui l'ont permis.

visage ovale  
 cheveux noirs  
 nez fin  
 yeux particuliers  
 nez fin  
 nez fin  
 nez fin

Le présent arrêté a été pris le 1888  
 à Vebard, département de Meurine, le 1888

Le Maire  
 [Signature]

1870  
1871  
1872

De  
Le sous-secrétaire de la Signature de  
M. L. Laurent, maire de la Commune  
de Vebrot, apposée de l'autre part.

Neuvig, le 14 Septembre 1870

L. L. Soussignol

Martin

